



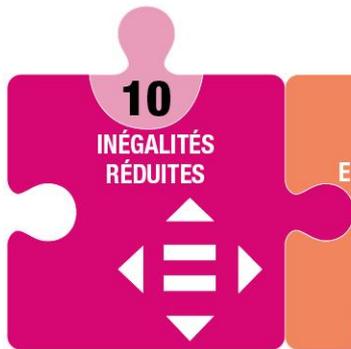
DÉVELOPPEMENT DURABLE

**RAPPORT
ANNUEL
2022**

Sommaire

RETROUVEZ AU FIL DES PAGES LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2022
AU REGARD DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU.

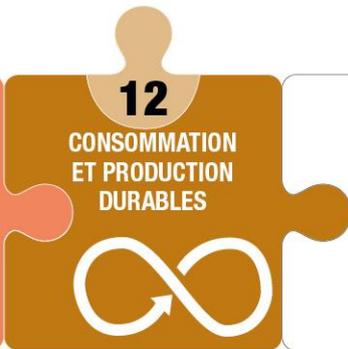




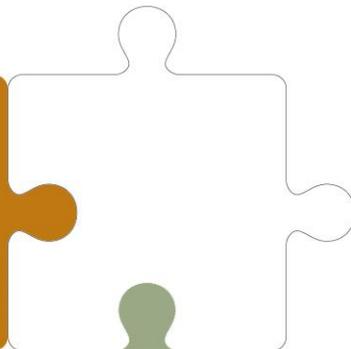
P. 23-24



P. 25-26



P. 27-28



P. 29-30



P. 31-32



P. 33-34



P. 35-36



P. 37-38



P. 39-40

Introduction

DÉCOUVREZ LE CONTEXTE DE CE RAPPORT
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COMMENT IL A ÉTÉ CONSTRUIT

POURQUOI PRÉSENTER UN RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rend désormais obligatoire la rédaction d'un rapport sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants. Ce document est présenté en amont du rapport d'orientation budgétaire et sert de point d'étape mais aussi de perspectives de la politique de développement durable mise en oeuvre sur le territoire.

Même si de nombreuses opérations sont présentées, le bilan ne se veut pas exhaustif. Le rapport 2022 met en exergue les actions de soixante services municipaux et intercommunaux. Les actions menées par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse sont également intégrées à ce rapport car elles concernent les compétences mobilité - transport, collecte des déchets, environnement, aménagement, développement économique, etc. qui tiennent une place importante dans le quotidien des Grassois.

Ce rapport continue d'être réalisé en interne car l'exercice constitue en soi un outil de mise en transversalité des services et de leur montée en compétence dans ce domaine extrêmement large qu'est le développement durable.

OÙ EN EST LA VILLE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

LA VILLE DE GRASSE S'EST VUE RÉCOMPENSÉE DE DIFFÉRENTS LABELS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, PREUVE DE SON ENGAGEMENT À LONG TERME EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Citons par ordre chronologique :

2003 - Accordé par le Ministère de la Culture aux villes conventionnées pour des actions de médiation auprès du grand public, le Label « Ville d'Art et d'Histoire » appartient au réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et permet au plus grand nombre de s'approprier un lieu de vie et d'appréhender un territoire en maîtrisant son patrimoine urbanistique, architectural et paysager de la préhistoire à nos jours. Un enjeu majeur pour comprendre et intégrer la préservation des sites remarquables dans les projets de développement.

2009 - La ville de Grasse est labellisée « 3 fleurs » par le Conseil National des Villes et Villages fleuris. Depuis sa création, les critères du label ont évolué : outre l'attractivité touristique, tous les aspects de la vie d'une commune sont pris en compte : l'économie, le cadre de vie dans son ensemble offert aux habitants et aux visiteurs (fleurissement, propreté, animations), la cohésion sociale l'écologie à savoir la préservation des ressources naturelles et la biodiversité.

2012 - Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur est un espace de nature, de culture et de vie. Les 47 communes adhérentes se sont engagées à allier protection de l'environnement et activités humaines. Il s'étend entre 300 et 1 800m d'altitude, recouvrant des paysages diversifiés, en raison de la double influence climatique méditerranéenne et montagnarde (rocaillies et landes arides, vallées, gorges et cluses, espaces forestiers et plaines cultivées ou pâturées).

2016 - Le CROS 06 (Comité Régional Olympique et Sportif) a mis en valeur l'engagement important de la ville de Grasse dans le soutien qu'elle apporte à la pratique sportive. En remettant le Label de ville sportive en Provence-Alpes-Côte d'Azur (échelon or), elle souligne l'attachement de la commune au sport et ses valeurs, au lien social qu'il génère et au bien-être qu'il procure.

2018 - Dix ans de procédures pour obtenir l'inscription des savoir-faire liés au parfum de Grasse sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par un comité spécialisé de l'UNESCO. Ces savoir-faire recouvrent trois aspects différents dont la culture de la plante à parfum, la connaissance des matières premières et leur transformation, et l'art de composer le parfum. Cette candidature a permis de resserrer les liens entre les professionnels du parfum et de réserver des terrains pour que de jeunes producteurs s'y installent.

2021 - Grasse obtient le Label « Ville étoilée », décerné par l'Association Nationale pour la Protection du ciel et de l'Environnement Nocturnes, avec le soutien du Ministère de la Transition écologique. Une démarche qui récompense les communes s'engageant dans l'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne en prenant en compte la pollution lumineuse, le respect de la biodiversité, la sécurité, le confort et les économies d'énergie et de coût. Grasse est la 4^{ème} plus grande ville française à être labellisée.

2022 - La ville de Grasse a été reconnue territoire engagé pour la nature pour l'édition 2022-2024 au regard des objectifs réalistes et cohérents inscrits dans le plan d'actions en faveur de la biodiversité ainsi que son inscription dans une démarche d'amélioration continue.

AGENDA 2030, DES OBJECTIFS POUR SAUVER LE MONDE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et qui prévoit la mise en place de partenariats concrets. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

Les Objectifs de développement durable (ODD) sont une responsabilité partagée par l'ensemble des acteurs et des citoyens des pays signataires. La mobilisation de toutes les parties prenantes est donc une condition incontournable à leur réalisation, chacun ayant sa place et un rôle à jouer. Le présent rapport vient illustrer la contribution de la ville de Grasse aux défis nationaux et internationaux et la prise en compte des enjeux locaux. Les thématiques des ODD trouvent écho dans les actions des collectivités territoriales françaises.

Aussi, le rapport de développement durable intègre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui sont au cœur de cet Agenda 2030, nouveau référentiel de mise en œuvre de la transition écologique au niveau international et national. De plus, la ville de Grasse a souhaité ajouter un 18^{ème} ODD autour de la culture tant elle participe à l'épanouissement de tous et à la cohésion sociale. Cet ODD supplémentaire et propre à la ville de Grasse a donc toute sa place dans ce rapport.

COMMENT LIRE LE RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

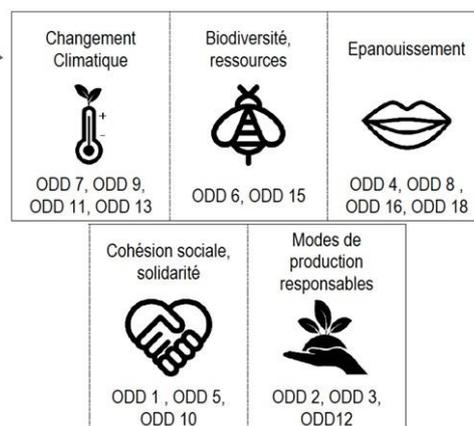
Il est indéniable que sur la question des finalités, l'Agenda 2030 avec plus de 169 sous-objectifs détaille de façon beaucoup plus précise les cinq finalités de l'Agenda 21. L'Agenda 2030 propose une vision plus précise des problématiques à résoudre par les territoires.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de faire un lien avec les précédents rapports sur la situation en matière de développement durable, le lien entre les ODD et les finalités du développement durable peut-être simplifié comme ci-contre :

Toutefois, une action peut contribuer à plusieurs ODD et il existe de nombreuses interactions clés entre les ODD. Chaque finalité peut être regardée de manière transversale à travers le prisme des ODD. L'Agenda 2030 renouvelle donc l'approche territoriale de l'Agenda 21 en proposant des objectifs exhaustifs à atteindre, il donne une vision plus précise des enjeux à horizon 2030 tandis que l'Agenda 21 donnait une vision générale.





LES ACTIONS

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS

Le service social du Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la commune de Grasse a pour objectif de promouvoir l'accès aux droits, d'apporter une aide et un accompagnement aux personnes en difficulté. Les travailleurs sociaux reçoivent les personnes ou familles sans enfant mineur à charge. Des permanences sont organisées au sein de la Villa Guérin, mais également dans six hameaux de Grasse afin d'y apporter un service public de proximité. En 2021, 85 permanences ont été réalisées. Le CCAS accompagne également les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) dans leur insertion (social, professionnel, logement, etc.). En 2021, 200 personnes ont ainsi été soutenues dans le cadre du RSA. L'accueil de nuit de Grasse offre un hébergement pour les hommes sans domicile stable. Sa capacité d'accueil est de dix places pour la saison hivernale. En 2021, 71 personnes différentes ont été accueillies (soit 1 883 nuitées).

COLLECTE ALIMENTAIRE

Chaque année depuis 4 ans, les enfants de tout le département se mobilisent pour récolter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène en faveur des plus démunis. Ces denrées sont reversées aux deux associations partenaires qui se chargent de les redistribuer, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur. La collecte est jumelée avec un concours de création de « bacs de récoltes les plus originaux ». Cette année, 86 accueils de loisirs et près de 7 000 enfants du département ont pris part à ce projet. Pour la 2^{ème} fois, le centre de loisirs La Fermette de Plascassier a gagné le prix du bac le plus original pour les plus de 6 ans, avec la création d'une porte solidaire issue du film « monstres et compagnie ».





PERMIS DE LOUER

Première commune du département à avoir mis en œuvre le Permis de Louer, la ville de Grasse affirme sa volonté de lutter contre les marchands de sommeil et de garantir aux Grassois des conditions de vie décentes et dignes. Depuis un an, sur 266 dossiers présentés, 72 logements ont fait l'objet de travaux et ont ainsi été améliorés. En revanche, lorsque les problèmes structurels ou sanitaires sont très importants, la mairie notifie un refus d'autorisation préalable de mise en location. Une procédure de contrôle à posteriori est alors mise en place afin de s'assurer que le logement n'a pas été loué. La procédure est gratuite. Elle concerne les premières mises en location ou les changements de locataires pour les logements construits depuis 15 ans. Elle ne concerne pas les renouvellements de bail, ni les avenants. Sont également exclus les locations touristiques saisonnières (moins de 4 mois dans l'année) et les baux commerciaux. Le permis de louer permet de proposer des logements décentes aux locataires, de lutter contre l'habitat indigne, la rénovation de logements vétustes ou dégradés, le traitement du plomb dans les peintures pour lutter contre le saturnisme infantile, et l'amélioration de la qualité de la santé.

EN BREF

- Identification et orientation des familles en détresse sociale et grande précarité par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance afin de fournir des bons alimentaires, des kits d'hygiène, du matériel de puériculture, etc.
- Actions menées sur les quartiers Politique de la Ville ciblant les personnes isolées et fragiles de tout âge et de tout sexe
- Organisation d'une commission de secours chaque semaine au CCAS afin d'étudier des demandes d'aides alimentaires et financières
- Convention entre le CCAS et l'équipe mobile précarité psychiatrie de l'hôpital de Grasse permettant un accès simplifié et rapide vers le soin psychiatrique pour les personnes précaires

CHIFFRES CLÉS

- **610 enfants** ont été accueillis dans les crèches en 2021, dont 11,47 % de familles monoparentales et 41,80 % sous le seuil de pauvreté (tarif horaire < à 1 €) contre 36,68% en 2020
- **23 familles** ont bénéficié d'une aide pour payer les factures d'eau grâce à l'enveloppe de 10 000€ prévue par la convention entre le CCAS et Suez
- **15%** : indicateur de pauvreté sur la commune de Grasse en 2019 ; source INSEE
- **22 050** : médiane du revenu disponible pour l'année 2019 sur la commune de Grasse en 2019 ; source INSEE
- **241 dossiers** ont obtenu l'autorisation de mise en location
- **55 dossiers** n'ont pas obtenu l'autorisation de mise en location dont 16 dossiers qui ont par la suite obtenu une autorisation
- **95 enquêtes** réalisées dans des logements dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne

À VENIR

- Possibilité de réaliser des contrôles sur les **locations touristiques saisonnières** qui ne rentrent pas dans le dispositif du permis de louer
- Accentuation des **contrôles des appartements loués** sans le respect des formalités du permis de louer par un policier municipal
- Mise en place d'une **nouvelle communication** sur le dispositif du permis de louer à destination du public et particulièrement des habitants du centre-ville
- Mise en place d'un **accueil de jour** à compter du 1^{er} trimestre 2023 dans les locaux du CCAS.



2

**FAIM
« ZÉRO »**



*Éliminer la faim,
assurer la sécurité
alimentaire,
améliorer
la nutrition
et promouvoir
l'agriculture durable.*

LES ACTIONS

SOUTIEN À L'AGRICULTURE

Le changement climatique, l'évolution des pratiques alimentaires, les aspirations citoyennes en matière de protection de l'environnement et de développement durable, incitent de nombreuses collectivités à prendre des initiatives pour accroître la place de l'agriculture dans les zones urbaines. C'est pourquoi à Grasse, et avec l'aide de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, les agriculteurs bénéficient de toute notre attention. Parce que leur action est indispensable à la préservation de notre identité et de notre qualité de vie, tous savent pouvoir compter sur le soutien de nos collectivités. Celui de la Mairie bien sûr qui a voté un plan local d'urbanisme (PLU) protecteur et propice au développement des terres agricoles, celui de l'intercommunalité qui accompagne les porteurs de projets et les propriétaires, et qui s'attache à mettre en adéquation les besoins et les opportunités sur un vaste territoire. Pour Grasse, nos priorités sont bien évidemment les plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; le développement de l'oléiculture et le Projet Alimentaire Territorial qui vise à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Sans oublier l'aide du Département des Alpes-Maritimes qui poursuit le financement des équipements agricoles à un niveau totalement inégalé en France.

PROJET D'OLIVERAIE PARTAGÉE

Les Fleurs de Grasse se sont construites sur une ancienne oliveraie dont on retrouve aujourd'hui encore 66 arbres, qui font l'objet d'un projet d'oliveraie partagée mené par l'association l'atelier du Zéro Six. Les plus grands sont entretenus et taillés par des professionnels engagés par la municipalité, les autres sont gérés par l'association SOLI-CITES. 260 kilogrammes d'olives ont été récoltés cet automne par les habitants et ont permis de produire, pour la première fois, une huile d'olive exclusivement issue des fleurs de Grasse. Par ailleurs, l'Atelier du Zéro Six mène depuis deux ans un projet avec l'école élémentaire Jean Crabalona au sein de laquelle les élèves plantent, entretiennent et taillent plusieurs oliviers.





ALIMENTATION DURABLE, PLAISIR ET SANTÉ

Silver Fourchette est un programme national de sensibilisation à l'alimentation destiné aux plus de 60 ans. Créé en 2014 par le Groupe SOS et implanté en 2017 sur les Alpes-Maritimes, ce dispositif associatif est né de deux constats importants : le nombre de personnes en perte d'autonomie, actuellement estimé à 2,5 millions, devrait presque doubler d'ici à 2050 ; et l'espérance de vie moyenne en bonne santé de 64 ans ne s'est pas améliorée depuis 10 ans, un chiffre inférieur à bien des pays européens. En 2022, deux ateliers sur le thème de l'anti-gaspillage alimentaire et de l'alimentation plaisir en partenariat avec Silver Fourchette, des associations des quartiers prioritaires Politique de la Ville et les services seniors du Centre Communal d'Action Social ont été organisés : un atelier démonstration et dégustation culinaire en présence d'un chef local au foyer restaurant la Rotonde et un atelier « courses en supermarché » pour adopter les bons réflexes et pratiques pour des achats éclairés en accord avec ses besoins nutritionnels et son budget.

EN BREF

- Nouvelle permanence des Restos du Cœur dans les locaux du CCAS
- Organisation d'un réseau d'aide alimentaire avec les associations qui œuvrent sur le territoire du Pays de Grasse
- Coopération entre le service social du CCAS et les associations caritatives locales vers qui sont orientées de nombreuses personnes en grande précarité pour un soutien alimentaire
- 6ème anniversaire du marché Les matinales du Cours Honoré Cresp
- Organisation de groupes de travail dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial
- Organisation d'une semaine du goût dans la crèche du Peyrard avec la dégustation de jus et smoothie et la création d'un imagier pour montrer d'où proviennent les fruits et légumes

CHIFFRES CLÉS

- A minima **50% de produits durables** dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique pour les repas produits par la cuisine centrale
- **4 hectares** destinés à la culture de légumes et de plantes aromatiques par l'association AFPJR cuisinés à la cuisine centrale
- **8 000 repas journaliers** sont produits à la cuisine centrale dont 4 000 pour les écoles grassoises
- **28 participants** à l'atelier démonstration et dégustation culinaire en présence d'un chef local en novembre 2022 au foyer restaurant la Rotonde
- **58 enfants** dont les familles ont fait la demande auprès du CCAS ont bénéficié d'une prise en charge partielle du prix du repas à la cantine scolaire
- **30 kg d'aliments qui sont gaspillés** par habitant, soit 1 repas par semaine à la poubelle
- **49 inspections d'hygiène alimentaire** réalisées dans 43 établissements alimentaires par le Service Communal d'Hygiène et de Santé
- **24 avis sanitaires** rendus pour des projets d'ouverture de commerce de bouche

À VENIR

- Ouverture d'une **légumerie, d'une pâtisserie et d'une chambre de mûrissement** au sein de la cuisine centrale dès mars 2023
- Partenariat avec l'**association AFPJR** (basée à Châteauneuf de Grasse) pour qu'une partie de leurs cultures de légumes soit directement utilisée pour la restauration collective grassoise dès 2023
- Mise en place de bacs gastronomes, pour tendre vers le **zéro plastique dans la restauration collective**
- Augmentation du pourcentage d'**aliments bio** passant de 30 % en 2022 à 60% à terme (labellisation Ecocert niveau 2 en 2022 et niveau 3 en 2025)



3
**BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE**

*Permettre à tous
de vivre
en bonne santé
et promouvoir
le bien-être de tous
à tout âge.*



LES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT DU DESIGN ACTIF DANS LE CADRE DU LABEL TERRE DE JEUX (JO 2024)

Le contexte de crise sanitaire et les multiples confinements ont fait grimper les chiffres déjà alarmants du nombre de cas d'obésité infantile et adulte en France. À cela s'ajoute la problématique majeure rencontrée par les villes moyennes aujourd'hui : un cœur de ville qui se meurt, des locaux vacants et une offre de services qui disparaît. Ces constats ont fait naître auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires un programme hybridant deux projets : Action Cœur de Ville, visant à redynamiser les centres villes, et le label Terre de jeux, ayant pour objectif de porter les valeurs du sport et plus largement des jeux olympiques. Cette articulation donne lieu à l'objectif d'accompagner les villes labellisées à la mise en place d'un parcours de design actif dans l'espace urbain. Loin des parcours de santé classiques avec agrès et vélos elliptiques qui ne ciblent que les sportifs aguerris et les habitués, les cibles du design actif aujourd'hui sont bien les enfants, parents, personnes trop sédentaires, voire en situation d'obésité et personnes âgées. Pour répondre aux besoins réels d'inclusion et de création d'intérêt afin de faire sortir les gens de chez eux, il est nécessaire de redéfinir cette notion de design actif, et à travers celle-ci, celle du sport en plein air pour le grand public. Ainsi pour Grasse, l'objectif principal sera de repenser une déambulation active et attractive pour redynamiser un cœur de ville, depuis la gare jusqu'à l'espace Altitude 500 avec un parcours d'espaces publics en balcon.



RÉNOVATION DU STADE PERDIGON

Après la couverture et l'extension de la tribune en 2016, la commune a lancé une nouvelle phase de travaux en juin 2022 pour renouveler le réseau d'eaux pluviales, rénover la piste d'athlétisme et agrandir et requalifier le terrain de Rugby. Très concrètement, plus d'1,283 million d'euros ont été investis afin que cette enceinte offre à ses utilisateurs un niveau de performance en adéquation avec l'ambition de Grasse pour développer le sport. L'objectif était également de répondre aux normes réglementaires les plus exigeantes fixées par les Fédérations françaises d'athlétisme et de rugby.

SUIV DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Une campagne de mesure et d'analyse réglementaire du radon (gaz radioactif naturel, inodore et incolore) a été menée par un bureau d'étude spécialisé et agréé dans les 7 crèches et les 23 écoles. Les mesures ont eu lieu durant la période hivernale 2021/2022 pendant près de 3 mois et les résultats ont démontré la conformité des 26 établissements (résultats inférieurs à 300 bq/m³). Pour les 4 autres établissements (2 crèches et 2 écoles) où certains résultats sont supérieurs à 300 bq/m³ mais inférieurs à 700 bq/m³, des travaux ont été déjà réalisés, notamment dans les crèches ou seront effectués courant 2023, dans les écoles. Une nouvelle campagne de mesure du radon sera menée en 2023 dans ces établissements pour s'assurer de leur conformité.

EN BREF

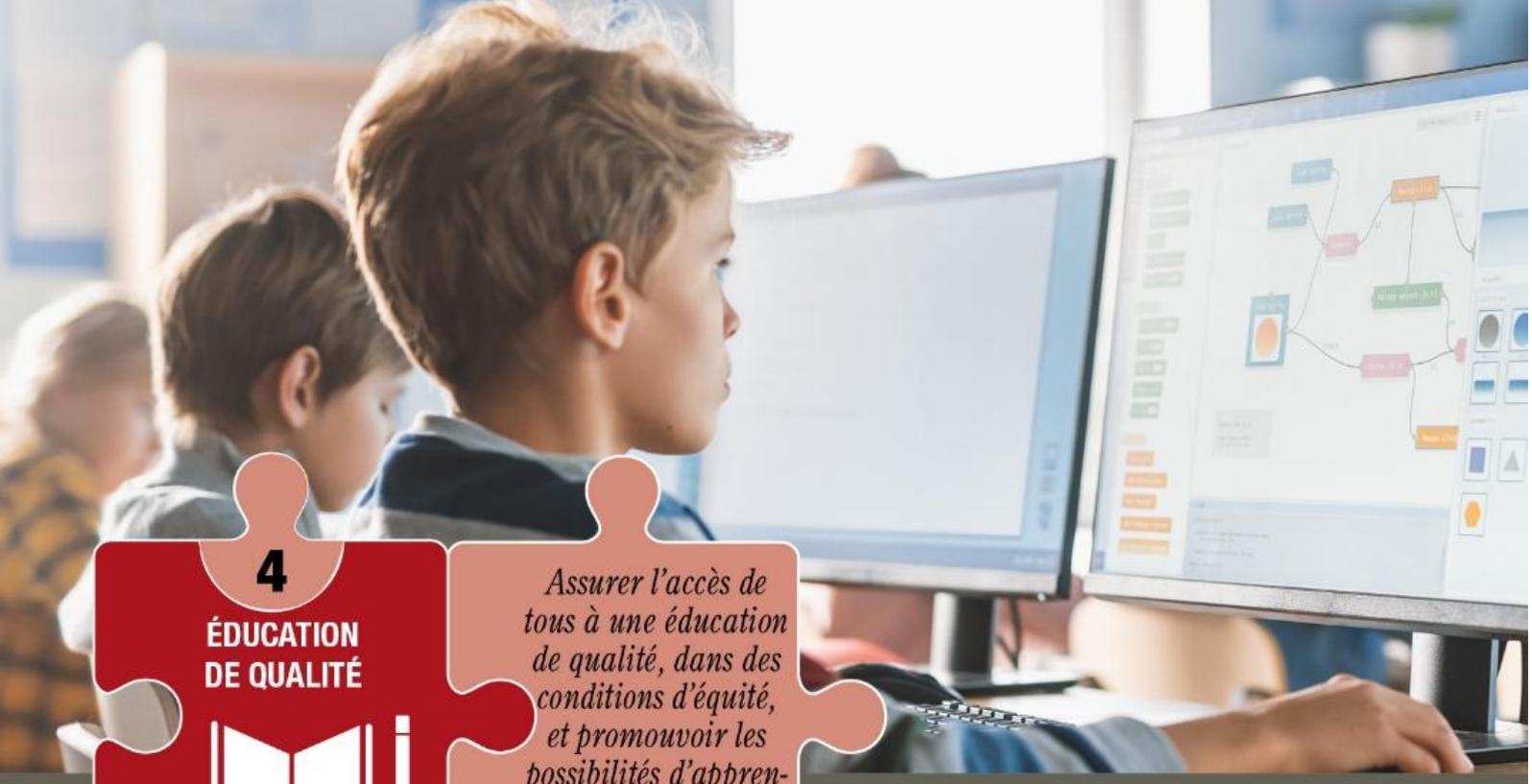
- Exposition au Jardin des Plantes de clichés de sports de nature dans le cadre de l'Outdoor Festival 06 organisé par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
- Exposition d'une vingtaine de photographies sur le mobilier urbain tout le mois dans le cadre d'Octobre Rose pour sensibiliser le dépistage du cancer du sein
- Aménagement d'un espace de Cross Fit dans l'une des 2 salles municipales de musculation
- Installation à Grasse de l'association SAMI
- Vaccination gratuite des agents municipaux contre le virus de la grippe
- Poursuite de la démarche de développement local et d'ingénierie de projet santé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville
- Utilisation d'une mallette olfactive par les équipes soignantes pour les personnes atteintes de troubles dégénératifs afin de mobiliser leurs fonctions cognitives

CHIFFRES CLÉS

- **25 défibrillateurs automatisés externes**
- **12 sessions** dans le cadre du programme de soutien aux familles et à la parentalité pour les 3/6 et **14 sessions** pour les 6/11 ans par le service Jeunesse
- **83 000 injections réalisées** au centre de vaccination COVID-19 par **110 effecteurs** assistés d'environ **100 agents communaux**
- **10 collectes de sang** réalisées au Palais des Congrès soit **600 dons**
- **Plus de 74 séniors isolés** à domicile ont bénéficié des animations organisées dans le cadre du dispositif et plus de **309 séances** d'animation ont été réalisées
- **Plus de 509 personnes âgées suivies** par la plateforme gérontologie du CCAS
- **378 participants** à la 9ème édition du Mondial Parfumé de Boules Carrées
- **800 élèves** venant des 5 collèges ont participé à la 4ème édition des Collégiales
- **370 étudiants** inscrits aux Grasse Campus Game
- **761 490€ de subventions** octroyées par la ville de Grasse aux associations sportives
- **Gratuité** pour la vaccination obligatoire des personnes âgées de 6 ans et plus au sein de l'antenne de santé publique ouverte une demi-journée par mois

À VENIR

- Relais auprès de la population de toute l'actualité des **Jeux Olympiques 2024** permettant aux Grassois de vivre pleinement l'aventure de cet événement mondial
- Lancement des études pour réhabiliter la **piscine Altitude 500**
- **Extension et aménagement** du Parc due Roquevignon



4
ÉDUCATION DE QUALITÉ



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



LES ACTIONS

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le Conservatoire de Musique de Grasse participe au programme d'Éducation Artistique et Culturelle par le biais de différentes actions. Parmi elles, citons les Écoles Chantantes qui permettent aux écoliers de suivre une formation approfondie au chant choral avec représentation sur la scène du Théâtre de Grasse. Les collégiens et lycéens profitent de rencontres et d'échanges autour de différents compositeurs, tandis que les élèves de maternelle et d'élémentaire découvrent les instruments et les répertoires à l'occasion de répétitions, de concerts et spectacles musicaux programmés tout au long de l'année. Le Conservatoire de Musique est un établissement d'enseignement musical ouvert aux enfants à partir de 3 ans et aux adultes (en fonction des places disponibles), pour des cours de culture musicale, de pratique vocale et pratique instrumentale individuelles et collectives. Les cours sont donnés en général hors temps scolaire excepté pour les Classes à Horaires Aménagés Musicales (primaire et collège).

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Afin de prévenir du harcèlement scolaire, une campagne de sensibilisation a été mise en place dans les classes de CM2 par la Police Municipale. Les élèves sont invités à élire des référents « copains bienveillants ». Les élus jouent le rôle de médiateur, ils recueillent la parole de leurs camarades harcelés et les mettent en relation avec un adulte de confiance.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) a pour objectif de faire partager, par tous (enfants et adultes), la conscience des enjeux écologiques actuels. Grâce à des actions pédagogiques auprès du grand public, l'EEDD propose des clés pour contribuer activement à la construction d'un monde durable. C'est en quelque sorte une éducation au changement, un outil pour développer une société plus respectueuse de son environnement et des ressources de la planète. La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse propose des animations pour le grand public à travers les « rendez-vous nature » - dont le dispositif a fêté ses 10 ans -, le programme « jardinons ensemble », ou encore les Nocturnes du Pays de Grasse visant à sensibiliser sur la pollution lumineuse. Pour les scolaires, plusieurs parcours thématiques sont proposés comme la culture du risque inondation, la maîtrise de l'eau et de l'énergie, la préservation de la qualité de l'air, l'eau et la biodiversité, l'éco-citoyenneté, etc.

EN BREF

- Repérage des enfants absentéistes, décrocheurs par le CLSPD
- Participation du CLSPD à la plateforme de repérage des décrocheurs scolaires soumis à l'obligation de formation (de 16 à 18 ans) pilotée par la Mission locale de Grasse
- Agrandissement du site d'Enseignement Supérieur et de Recherche de l'ancien Couvent de la Visitation
- Signature d'une convention tripartite entre Grasse Campus, ECAM-EPMI Graduate School of Engineering et ENEDIS afin de faire profiter les futurs ingénieurs de l'expertise d'ENEDIS dans le domaine notamment des Smart Grids et de les faire participer à des projets formateurs en Pays de Grasse
- Révisions du brevet et baccalauréat « CAP O BAC » à la Villa Saint-Hilaire
- Ouverture de la Médiathèque avec notamment un accès préférentiel réservé au public scolaire

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 900 élèves** sont inscrits à la rentrée 2023 dans les formations post-bac disponibles
- **22 établissements** proposent près de **40 formations** sur l'ensemble du territoire
- **4 semaines d'animation scientifique** de rue pendant les vacances d'été (city stade, Fleurs de Grasse, Place aux Herbes) soit **300 jeunes initiés**
- **12 bourses communales** d'études supérieures attribuées pour un montant de **5 800€**
- **30 formations supérieures** sont proposées en Pays de Grasse
- **77,6% de la population grassoise** dispose d'un diplôme ou d'un certificat d'études primaires en 2019 ; source INSEE
- **71,3% de taux de scolarisation** pour les enfants entre 2 et 5 ans, **98,0%** entre 6 et 10 ans, **98,7%** entre 11 et 14 ans, **94,5%** entre 15 et 17 ans et **35,8%** entre 18 et 24 ans en 2019 ; source INSEE
- **124 agents** ont effectué leur Maintien-Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail, **208 agents** ont suivi la formation équipier de première intervention et **201 agents** ont suivi les 13 sessions de formations habilitations électriques et autorisations de conduite d'engin

À VENIR

- Inauguration en février 2023 du **campus universitaire territorial**
- Arrivée à l'horizon 2025 de 300 étudiants de l'Idrac Business School et de Sup' de Com dans un nouveau site au sein de l'Assemblée de Dieu
- Formation prévisionnelle de **771 agents en 2023**, toutes formations confondues, avec un focus particulier pour les agents travaillant dans les écoles



LES ACTIONS

EXPOSITION « FÉMININ SINGULIER »

Pour célébrer la journée internationale des droits des femmes, la Villa Saint-Hilaire a ouvert ses portes sur une nouvelle exposition intitulée « Féminin Singulier - Des Grassoises étonnantes au tournant du XXème siècle ». L'occasion pour le service Bibliothèque & Médiathèques de faire découvrir au grand public le destin original de cinq illustres femmes ayant vécu à Grasse. L'exposition retrace la vie et l'œuvre de trois artistes et deux femmes engagées dans le social, de la Belle-Époque jusqu'au milieu du XXème siècle à travers des lettres, des livres, des tableaux et des objets qu'elles ont écrits, peints ou qui leur ont appartenu. Celle-ci se fonde sur des collections conservées à la Villa Saint-Hilaire et également aux Archives Communales de Grasse. Dans leur diversité, elles ont su chacune incarner une part de Grasse, elles étaient là où on ne les attendait pas. Ces femmes commençaient alors à s'imposer dans l'art et ont tracé un chemin d'émancipation. L'exposition a mis à l'honneur ces figures audacieuses, indépendantes, singulières ou avant-gardistes.

PLAN DÉPARTEMENTAL « OBJECTIF ZÉRO SEXISME »

Depuis 2017, Alter Egaux a lancé le Plan départemental zéro sexisme lors de la soirée annuelle du Club Egalité. La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse a été la première intercommunalité à soutenir ce plan. Les actions s'inscrivent dans le cadre du 5^{ème} plan de lutte contre toutes les violences faites aux femmes qui fait du sexisme le terreau de fertilisation des violences. 3 axes ont été fléchés : lutter contre le sexisme à tous les niveaux de la société (à l'école, au travail, dans les transports, sur l'espace public et dans le sport), créer une mobilisation citoyenne autour du sexisme et ancrer le premier plan départemental de lutte contre le sexisme et faire émerger des relais.



EN BREF

- Rose offerte par la ville pour la journée internationale des droits des femmes
- Soutien au centre de beauté CEW de l'hôpital de Grasse
- Désignation d'un référent pour signaler les comportements inappropriés
- Désignation en 2022 d'une Référente « Egalité professionnelle femmes-hommes » au sein de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et création d'un plan d'actions
- Poursuite des actions de théâtre-débat « Sois Fort-e » avec une compagnie qui intervient chaque année dans tous les collèges du Pays de Grasse
- Sensibilisation par le CLSPD des publics, de la petite enfance aux seniors, sur des thématiques citoyennes visant à mieux vivre ensemble (harcèlement, égalité homme/femme, dangers d'internet et des réseaux sociaux, lutte contre le racisme et les discriminations, laïcité, etc.)

CHIFFRES CLÉS

- **-17,3%** : écart de salaire net horaire moyen entre les femmes et les hommes en 2020 contre -17% en 2019 (-18,8% pour les cadres, -7,4% pour les professions intermédiaires, -4,2% pour les employés et -14,5% pour les ouvriers) ; source INSEE
- **23 749** hommes et **25 121** femmes à Grasse en 2019 ; source INSEE

À VENIR

- Poursuite de la diffusion de l'exposition 3 en 1 « Ensemble contre les discriminations » réalisée dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale

LES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS DU SPORT

Pour sa sixième édition, la Team des Ambassadeurs du Sport du Pays de Grasse se fait le porte-parole de l'égalité femmes-hommes en devenant la Team des Ambassadrices et des Ambassadeurs du Sport en Pays de Grasse. Une démarche inclusive pour prendre conscience que l'accès aux pratiques sportives et aux équipements est un facteur d'égalité. En matière de sport, les élites donnent l'exemple et donnent des vocations aux jeunes enfants. Après une conférence animée par le journaliste Jean-Marc Michel et Victoria Ravva, emblématique joueuse du RC Cannes volley-ball, sur l'égalité dans le sport, les 37 sportifs qui composent la Team et portent haut les couleurs du Pays de Grasse et de leur commune respective lors des compétitions nationales et internationales auxquelles ils participent ont été présentés.



6

**EAU PROPRE
ET ASSAINISSEMENT**



*Garantir l'accès
de tous à l'eau
et à l'assainisse-
ment et assurer une
gestion durable des
ressources en eau.*



LES ACTIONS

SÉCHERESSE

Les services d'eau et d'assainissement de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ont participé, sous l'impulsion de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), à une vingtaine de comités sécheresse, comités opérationnels, comités sécheresse agricole et ateliers, afin de pointer les ressources disponibles à l'échelle départementale, définir les actions à mener pour les économies d'eau et la répartition des volumes et débits à l'intérieur et entre bassins versants. Le bilan de ce travail sera présenté lors des Assises de l'Eau qui se tiendront début 2023. La connaissance des modes de prélèvement et de consommation de l'eau s'est améliorée, des efforts collectifs et individuels ont été fournis et mesurés et des actions prioritaires pour l'avenir sont programmées. Celles-ci consisteront à sécuriser l'alimentation en eau avec les ressources disponibles et à trouver des ressources alternatives à l'eau potable pour certains usages, telles que la récupération des eaux de pluie ou la réutilisation des eaux usées traitées.

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse intense et une diminution drastique du volume relevable. Le prélèvement a été inférieur de 30% à la normale. Les usagers ont été exhortés à consommer l'eau de façon responsable afin de préserver cette ressource vitale. Remplacer les canalisations fuyardes et endommagées par le temps participe à cet impératif environnemental. Dans ce contexte spécifique, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon (SIEF) prend toute sa part pour investir dans l'avenir et pérenniser ses ouvrages. Pour l'année 2022-2023, conformément aux orientations stratégiques entérinées par les élus, les travaux se poursuivront à un rythme très soutenu afin de renouveler au total 3 140 ml de réseaux primaires et secondaires sur les communes de Grasse, de Châteauneuf, de Gourdon et de Bar-sur-Loup. Depuis 2021, le SIEF est entré dans une phase de développement importante pour améliorer le fonctionnement du système hydraulique, sécuriser l'alimentation en eau de tous les habitants quel que soit leur lieu de résidence, optimiser la production du canal et réduire significativement les pertes.



ÉCONOMIES D'EAU DANS LES ÉCOLES

Les 23 écoles maternelles et élémentaires consomment en moyenne 33 695 mètres cubes d'eau par an ce qui représente 25% des dépenses liées à la consommation d'eau de la commune. Ainsi, en 2022, des dispositifs permettant d'économiser de l'eau ont été installés dans la majorité des écoles. L'ensemble des écoles grassoises seront équipées à l'horizon 2023. Des régulateurs de jet et des doubles chasses sont donc installés permettant de réaliser près de 30% d'économie.

EN BREF

- Contrôle annuel de la qualité de l'eau dans les crèches et bâtiments communaux
- Récupération d'eau inutilisée par les enfants du Multi-accueil du Peyrard et sensibilisation du personnel et des enfants des crèches à ne pas gaspiller l'eau
- Intégration du schéma directeur assainissement et eaux pluviales à jour en annexe du PLU
- Absence de jeux d'eau dans les crèches durant la période de sécheresse

CHIFFRES CLÉS

- **1 655 ml** pour un montant de 2 139 115€HT de réseau renouvelé par le SIEF
- **1 700 000 m³/an** économisés par les travaux réalisés depuis 2012 par le SIEF
- **52 000 EH (équivalents-habitants)** pour la station d'épuration de la Paoute, la plus importante de Grasse
- **3 autres usines de traitement** : Roumigières (24 000 EH), Marigarde (10 000 EH) et Plascassier (1 900 EH)
- **100% de la population** a un accès permanent à une eau saine et potable
- **38 analyses sur la qualité de l'eau potable** destinée à la consommation humaine ont été réalisées dans les écoles, crèches, centres de loisirs, accueil de nuit et restaurants municipaux

À VENIR

- **Ajout des zones humides** dans la prochaine modification du Plan Local d'Urbanisme afin de protéger ces espaces sensibles de l'urbanisation et de l'imperméabilisation des sols
- **Arrêt de l'arrosage automatique** sur les prairies des espaces verts de la commune durant la période estivale
- Mise en place de **86 points de surveillance des débits** sur le réseau du SIEF d'ici 2024 afin de maîtriser chaque litre d'eau mis en production
- **Réhabilitation et remise en service** du réservoir des Adrets (2 000 m³)
- **Réalisation de travaux structurants** sur les stations d'épuration de La Paoute et de Plascassier et abandon de la STEP Marigarde pour un montant estimatif de plus de 6 millions d'euros
- **Construction d'une usine de traitement de l'eau de la source de la Foux** par la CAPG, sous délégation de maîtrise d'ouvrage au SIEF
- Gestion du réseau secondaire et des réservoirs par le SIEF sur les communes de Bar sur Loup, Valbonne et Grasse à compter du 01 janvier 2023



7

ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



*Garantir l'accès
de tous à des services
énergétiques
fiables, durables
et modernes,
à un coût abordable.*



LES ACTIONS

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et les conflits à l'Est de l'Europe, la transition énergétique est plus que jamais la priorité. La hausse imprévue, rapide et substantielle des prix de l'énergie depuis quelques mois fait peser une contrainte financière forte sur les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales. Le budget lié à l'énergie est passé de 2 355 000€ en 2021 à 3 056 000€ en 2022 soit une hausse de 30%. La sobriété énergétique est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Compte tenu du contexte financier particulièrement contraint qui s'impose aux collectivités, la ville de Grasse a décidé de prendre part à la mobilisation nationale par la mise en place des actions suivantes : abaissement de la température intérieure des bâtiments communaux, réduction des périodes d'allumage des illuminations de fin d'année et extinction au plus tard à 23h, et poursuite de l'extinction nocturne de l'éclairage public entre 23h et 5h.

L'ÉCOLE SAINT MATHIEU : UNE ÉCO-ÉCOLE

La période actuelle met au cœur de l'actualité la nécessaire réduction de notre consommation d'énergie. L'école de Saint-Mathieu a décidé de s'engager dans une démarche d'Éco-École. Dans le cadre de ce programme, une méthodologie et un accompagnement sont proposés pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire mais également du territoire : 2 élèves par classes, des enseignants, 2 parents, 2 agents municipaux et 1 élu municipal. Dans chaque classe, deux éco-délégués ont été sélectionnés. Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités, le climat. L'année scolaire 2022/2023 est principalement tournée vers l'énergie sous toutes ses formes et sur les actions à mettre en œuvre pour l'économiser.



ATELIER ÉCO SUR LA THÉMATIQUE DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE

En novembre 2022, la CCI NCA, la BPI France, GRDF, EDF et la DREETS ont co-organisé un « Atelier Eco » sur la thématique : « Quelles réponses face à la crise de l'énergie ? » afin d'apporter des réponses opérationnelles sur cet enjeu majeur pour la conduite des activités des entreprises du Pays de Grasse. Au cœur des préoccupations actuelles, cette thématique a suscité un large intérêt et beaucoup de questions de la part des quarante participants. L'objectif affiché était de transmettre des informations sur la situation à date afin de mieux appréhender les enjeux futurs de la crise ; de donner des pistes concrètes pour intégrer et améliorer sa sobriété et son efficacité énergétique ; de donner les contacts et instructions clés pour accéder aux aides et mesures disponibles.

EN BREF

- Remplacement des éclairages ancienne génération par des éclairages LED nouvelle génération moins énergivores dans les bâtiments communaux et notamment dans les écoles
- Acquisition d'un logiciel de management de l'énergie afin de mieux suivre les consommations du patrimoine communal
- Réalisation en 2022 de travaux d'efficacité énergétiques (remplacements de chaudières, installation de robinets thermostatiques, installation de ballons thermodynamiques, etc.) dans les écoles maternelles et élémentaires

CHIFFRES CLÉS

- **15 personnes** ont obtenu un soutien financier du CCAS afin de lutter contre la précarité énergétique
- **200 sondes de températures, d'hygrométries et de CO₂** ont été installées dans les écoles grassoises
- **1 730 GWh/an** soit 17 MWh/hab.an (26 MWh/an en moyenne en France) consommés sur le territoire du Pays de Grasse
- **1 233€/hab.an** de facture énergétique moyenne sur le territoire du Pays de Grasse
- **8,5% de production locale à partir des énergies renouvelables** sur le territoire du Pays de Grasse en 2018 soit 147 GWh dont 49% pour l'hydro-électricité et 43% pour le bois-énergie
- **100% des illuminations** pour les fêtes de fin d'année et les manifestations sont en LED
- **11,2% d'économies d'énergie** entre 2021 et 2023 garanties par l'exploitant du marché global de performance énergétique sur les bâtiments communaux

À VENIR

- Création d'un **groupement d'achat** pour la fourniture d'électricité et de gaz à l'échelle des collectivités du Pays de Grasse
- Installation de **panneaux photovoltaïques** sur la base sportive de la Paoute
- **Renouvellement des luminaires du parc d'éclairage public** permettant de réaliser au moins 50% d'économies d'énergie



8
**TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE**



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



LES ACTIONS

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

La Direction des Ressources Humaines de la ville de Grasse a réalisé un pré-diagnostic chiffré, ayant pour objectif d'identifier les services au sein desquels des risques psychosociaux (RPS) pourraient être plus importants, a été établi et présenté aux membres du Comité Technique lors de sa séance du 29 novembre 2022. Une grille d'évaluation des RPS, support des futurs entretiens d'évaluation des RPS y a également été proposée ainsi qu'une grille de plans d'action à adapter selon chaque situation. La démarche y a été approuvée à l'unanimité. Il existe quatre types de circonstances pour agir : au moment de l'évaluation des risques : lors de la conception d'une nouvelle situation de travail ou d'une modification importante de l'organisation de travail ; au moment de l'évaluation des risques professionnels : dans les situations de travail existantes ; suite à une alerte : pouvant émaner directement des personnes exposées à des RPS, de collaborateurs, du responsable hiérarchique, du service des ressources humaines, des représentants du personnel, du service de santé au travail et suite à une atteinte à la santé : déclarée en lien avec un accident du travail. Cette situation peut sembler proche de l'alerte, mais la différence essentielle réside dans la déclaration, ce qui lui confère un autre statut. En parallèle de cette démarche, et pour faire face à certaines situations de crise, la Direction des Ressources Humaines demeure à même de proposer ou se faire le relais de demandes d'accompagnements nécessaires, comme par exemple une demande d'accompagnement psychologique en cas d'évènement traumatique.

DIGITRUCK

Initié par Huawei, en partenariat avec Close the Gap, le Digitruck a été conçu pour favoriser l'inclusion numérique dans les territoires et proposer des formations gratuites aux personnes éloignées du monde numérique. Un camion itinérant reconverti en salle de classe connectée s'est installé sur le Cours Honoré Cresp pendant plus d'une semaine proposant des formations assurées par les équipes de WeTakeCare, le partenaire de l'Economie Sociale et Solidaire. Au programme, des ateliers numériques gratuits pour bien comprendre et utiliser l'équipement numérique, découvrir et utiliser des applications utiles au quotidien, et favoriser la recherche d'emploi sur internet.



EN BREF

- Organisation d'une permanence du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et du Pôle emploi est réalisée chaque mois au sein du CCAS afin de proposer un accompagnement vers une insertion professionnelle
- Embauche de personnel en insertion et accueil d'une apprentie éducatrice sur les établissements d'accueil du jeune enfant
- Attention particulière pour l'accueil d'enfants dont les parents sont en insertion professionnelle par le CCAS en lien avec le Pôle Emploi
- Engagement de la CAPG dans un projet de développement de l'économie sociale et solidaire qui a été labellisé « territoire d'innovation sociale » French Impact en 2019
- Organisation de la 23^{ème} édition du Carrefour des Métiers par le Rotary Club Grasse Amiral en partenariat avec les clubs de Grasse et de Mandelieu ainsi que du Centre Informations et Orientation (CIO)

CHIFFRES CLÉS

- **Mise en œuvre de la réforme des 1607 heures** pour les agents de la commune de Grasse
- **Plus de 400 visiteurs et une quarantaine d'exposants** au Forum de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire organisé par la CAPG
- **63 ans** : moyenne d'âge des apprenants accueillis au sein du Digitruck
- **21 personnes accueillies** dans les services municipaux dans le cadre de la prévention de la récidive pour un volume de **1 620h de travail**

À VENIR

- Mise en œuvre du **télétravail pour les agents municipaux** à compter du 1^{er} janvier 2023 dont les modalités sont définies par un accord-cadre
- Mise en œuvre d'un **plan d'actions de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS)** pour la période 2023-2025 avec création d'un label ESS sur le Pays de Grasse
- Elaboration de **divers guides et procédures** par la Direction des Ressources Humaines (guide de l'agent territorial et procédure d'accueil du nouvel agent, guide congés et absences, etc.)

HEURES D'INSERTION

Le chantier de construction de la Médiathèque a permis depuis 2014 à des personnes locales et éloignées de l'emploi de bénéficier d'heures d'insertion, c'est-à-dire de pouvoir travailler pour les entreprises titulaires des marchés de construction de la Médiathèque, que ce soit en direct ou via des entreprises d'intérim social. Ainsi 6 942 heures ont été réalisées par 15 participants, dont 6 420 par 13 participants de Grasse. Les participants étaient exclusivement masculins, avec 2 âgés de moins de 26 ans, 1 entre 41 et 50 ans, 7 entre 26 à 40 ans et 5 âgés de 51 ans et plus. En sortie de dispositif, 1 a été embauché en CDI, 1 bénéficie d'un accompagnement du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et 3 étaient demandeurs d'emploi.

FORUM DE RECRUTEMENT VIRTUEL

La crise sanitaire perdurant, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse en partenariat avec la Mission Locale, le Pôle Emploi et CAP Emploi s'est mobilisée afin de proposer le premier forum de recrutement virtuel en Pays de Grasse. L'occasion de renouer le contact entre les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire. Près de 40 entreprises étaient attendues sous formes de stands virtuels, proposant des rendez-vous de 10 minutes. Les avantages étaient nombreux : pas de temps d'attente, gratuité et facilité d'accès (ordinateur, tablette, smartphone), pas de frais de déplacement.



9

INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



*Bâtir une
infrastructure
résiliente,
promouvoir une
industrialisation
durable qui profite
à tous et encourager
l'innovation.*



LES ACTIONS

PLAN INTERACTIF DE LA VILLE DE GRASSE

Le site <https://grasse.plan-interactif.com/fr/> offre une solution complète de cartes interactives et de plans interactifs de la ville composé de différents outils tels que la visualisation géographique ou satellite ; la recherche des adresses, des points d'intérêt, des lieux à proximité ; le calcul des itinéraires (voiture, piéton, vélo) et la consultation de la feuille de route ; la mesure des distances et des surfaces ; la localisation de sa position. Les internautes peuvent naviguer simplement et intuitivement sur téléphone mobile, tablette et ordinateur. De nombreuses informations sont disponibles comme la localisation de services publics, des zones de WIFI gratuites, des antennes relais mobile des opérateurs de téléphonie et de télévision et les résultats des rapports des mesures électromagnétiques.

REQUALIFICATION DU BOULEVARD CARNOT

Depuis 2014, la municipalité a entrepris un vaste programme pluriannuel d'investissements visant à embellir l'espace public et à rénover la voirie recensée sur le territoire communal. En 2021, le boulevard Carnot a été requalifié. L'opération globale telle qu'elle a été dessinée par les services municipaux a permis de redonner à cette artère une dimension d'entrée de ville, de mettre aux normes les infrastructures présentes tout en optimisant l'offre de stationnement avec la création de 13 places supplémentaires. En agissant sur la qualité paysagère et esthétique, il s'agit de rendre le secteur plus attractif en étoffant l'offre des espaces destinés aux commerces et en redynamisant ainsi la vie commerciale locale. Par ailleurs, soucieuse d'associer les habitants au volet paysager, la mairie a ainsi lancé une consultation publique au mois de janvier, invitant les Grassois à faire leur choix parmi trois propositions d'essences adaptées au développement en milieu urbain.



EN BREF

- 1er Prix « Bâtiment d'Avenir 06, Opération Publique 2022 », pour la construction de l'Unité de Traitement des Eaux du Foulon à Gourdon
- 1er Prix « Victoire de l'investissement local 2022 – FRTPPACA » pour le chantier de réhabilitation du canal primaire du SIEF
- Rénovation de la façade de l'ancienne Maison de la Poésie
- Ouverture d'un nouvel Office de Tourisme dans le Grand Centre avec de nombreux atouts digitaux, d'information et de communication

CHIFFRES CLÉS

- **300 000€ investis** pour rénover le Foyer Restaurant la Rotonde
- **5,3 millions d'euros d'investissement** pour la restauration des bâtiments à forte identité patrimoniale que sont le Palais Episcopal et l'ancien Palais de Justice
- **37% de demandes touristiques** en plus au bureau d'accueil de l'Office de Tourisme situé 18 place aux Aires dont 59% de français et 41% d'étrangers
-

RESTAURATION DE L'HÔTEL DE VILLE

Le projet global de réhabilitation et de valorisation de l'ancien Palais Episcopal qui accueille les bureaux de la Mairie répond à plusieurs objectifs : restaurer et valoriser un monument historique classé ; aménager de nouvelles fonctions valorisantes en lien avec l'histoire de l'édifice ; favoriser les flux avec l'implantation d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine ; mettre aux normes règlementaires ce bâtiment public ; améliorer les conditions d'accueil des usagers et l'environnement de travail des agents de l'administration communale présents sur site. La réception des travaux de la première phase s'est faite le 26 juillet 2022. Le défi pour la restauration de l'Hôtel de Ville est d'autant plus grand qu'aucun travaux d'envergure n'ont été entrepris depuis le XIXème siècle pour réhabiliter cet édifice, classé Monument Historique. Les services de la ville de Grasse, et plus particulièrement ceux qui ont poursuivi leur travail dans des conditions parfois difficiles, ont continué à maintenir un service public performant. Les agents municipaux comme les usagers ont su s'adapter à ces contraintes. Dans le cadre de la campagne de souscription *Mécénons le patrimoine grassois*, les habitants et les entreprises ont également été appelés à apporter leur contribution pour rénover ce joyau patrimonial d'exception.

À VENIR

- Elaboration de nouveaux **protocoles d'entretien des locaux** dans les crèches et nouvelles actions pour améliorer la **qualité de l'air et lutter contre les polluants** en s'aidant du guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain diffusé par l'ARS
- Poursuite de l'entretien du patrimoine communal par des opérations de restauration des bâtiments et notamment la **deuxième phase du Palais Episcopal**



10
INÉGALITÉS RÉDUITES



Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.



LES ACTIONS

FICHER DE PERSONNES À RISQUES

Mis en place par le CCAS et la ville de Grasse, il permet de lister les personnes seules à gérer leur quotidien qui peuvent se retrouver en situation de difficulté lors d'événements climatiques (canicule, grand froid, forte intempéries), de catastrophes naturelles, d'accidents industriels ou de pandémies. Il concerne les habitants grassois, d'au minimum 65 ans, ou de plus de 60 ans reconnus inapte au travail ou bien être une personne adulte handicapée. L'inscription se fait en appelant le 07 75 11 23 38.

VISITE DE LA CATHÉDRALE POUR TOUS

Une collaboration entre le service Ville d'Art et d'Histoire et le PNR Préalpes d'Azur sur le projet Itinera Romanica a permis d'accueillir des groupes d'Institut médico-éducatif, notamment, accompagnés d'étudiants et de leur proposer la visite de la cathédrale Notre-Dame du Puy avec un discours et un parcours adaptés. Parallèlement, la rédaction du livret facile à lire et à comprendre (FALC) est le résultat d'un échange fructueux avec des enseignants de l'université de Nice spécialisés dans la prise en compte des handicaps. Ce livret de découverte en autonomie a été testé par les publics concernés et donc amendé en fonction des retours. Le résultat obtenu va être proposé gratuitement à l'entrée de la cathédrale.



EN BREF

- Mise aux normes de l'accès pour les personnes à mobilité réduite dans le hall d'entrée du Palais des Congrès
- Accueil sur le quartier des Aspres d'une maison France Services afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches administratives
- Organisation d'ateliers de formation aux gestes de premiers secours pédiatriques en direction des habitants des quartiers prioritaires visant à contribuer à la lutte contre les inégalités de santé
- Accueil de 2 familles ukrainiennes sur la ludothèque et le lieu d'accueil Enfants-Parents (LAEP)
- Mise en place du dispositif Soliguide, plateforme en ligne qui référence les lieux et services utiles (hygiène et bien-être, alimentation, santé, formation et emploi, etc.)
- Accès à des livres lus et traduits en langage des signes dans le réseau de bibliothèques et médiathèques
- Mise en place d'une tarification sociale des droits d'inscription au Conservatoire de Musique calculée en fonction des ressources financières de chacun
- Organisation de rencontres patrimoine pour des personnes âgées isolées
- Création d'une commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

CHIFFRES CLÉS

- **12 enfants accueillis** dans les crèches en situation de handicap ou suivi CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
- **955€ versés** à l'association SEP'C qui vient en aide aux malades atteint de sclérose en plaques grâce au partenariat avec la start-up Terradona qui a développé le dispositif de collecte de verre 2.0 Ciliink
- **0€ : gratuité des déplacements** en bus Sillages pour les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans non imposable, pour les plus de 65 ans et pour les personnes en possession d'une carte d'invalidité de 80% et plus.
- **0€ : gratuité du stationnement** horaire dans la limite de 2h de stationnement maximum par jour pour les personnes à mobilité réduite dans les parkings gérés par la Régie des Parkings Grassois
- **6 Espaces Régionaux Internet Citoyen** permettent à tous l'accès à Internet et l'utilisation des nouvelles technologies
- **13,5 jours** ont été versés sur le compte épargne temps social dont le nombre de jours total s'élève désormais à 114,5 jours
- **5,11%** de personnes présentant un handicap au sein des effectifs de la ville de Grasse en 2022 pour un effectif total en équivalent temps plein de 834,63 contre 4,85% en 2021

ENSEMBLE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale, le Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) a poursuivi la diffusion de l'exposition 3 en 1 « Ensemble contre les discriminations ». L'exposition a été présentée à l'occasion des assemblées plénière du CLSM et générale d'Harpèges, partenaires du projet. Les adhérents du Groupe d'Entraide Mutuelle La Vie Là ont été particulièrement impliqués sur ce volet, membres à part entière de l'équipe d'animation de l'exposition.

DÉMARCHE 100% ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le service Ville d'Art et d'Histoire participe à la démarche 100% Education Artistique et Culturelle avec la mise en place d'actions de médiation à destination de tous les publics. Les actions de médiation sur l'architecture et le patrimoine se développent non seulement en cadre scolaire, de la maternelle aux études supérieures, mais aussi auprès de publics spécifiques seniors isolés, Grasse activités Seniors, accueil de jour de l'Hôpital de Grasse.



11
**VILLE
ET COMMUNAUTÉS
DURABLES**

*Faire en sorte
que les villes et
les établissements
humains soient
ouverts à tous, sûrs,
résilients et durables.*



LES ACTIONS

BUS EXPRESS : CONCERTATION

Alors que le réchauffement climatique est au cœur des préoccupations, la réduction de la part de la voiture individuelle constitue un enjeu majeur pour limiter significativement les émissions de CO₂. Soucieuse de répondre à cet impératif environnemental, la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse entend déployer un Bus Express qui reliera le pôle d'échanges multimodal de la gare SNCF de Grasse aux jardins du musée international de la parfumerie (JMIP) à Mouans-Sartoux. La parole a été donnée aux habitants en octobre et en décembre 2022 afin qu'ils puissent s'exprimer sur ce projet structurant pour le territoire. Il desservira le corridor de déplacements Nord-Sud de la Communauté d'agglomération, qui concentre aujourd'hui les trafics et les problématiques liés à la congestion routière. Deux variantes de tracé sont étudiées dans la partie centrale du projet. La concertation préalable voulue par les élus permet notamment d'éclairer la décision de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse sur le choix d'un tracé à retenir.

ILÔT MÉDIATHEQUE SUD

Le projet de l'îlot Médiathèque Sud prévoit la requalification d'un ensemble bâti et dégradé par un programme mixte et ambitieux de 17 logements allant du studio au T3. L'objectif est de créer des logements étudiants et familiaux. La grande majorité des logements sont soit bi-orientés soit traversants afin de favoriser la circulation naturelle de l'air et offrir un confort estival optimal même en cas d'épisodes de fortes chaleurs. Une attention particulière est portée au volet paysager, l'aménagement du cœur d'îlot prévoit des végétaux et essences locales, de couleurs et de géométries variées offrant ainsi un espace paisible aux habitants. Situé au cœur du centre ancien, sa reconstruction contribuera à améliorer l'environnement immédiat du nouvel équipement public la Médiathèque Charles Nègre. En effet, le traitement de cet îlot s'inscrit dans une réflexion plus large et permet de finaliser les opérations précédemment réalisées : la construction de la nouvelle Médiathèque, l'aménagement de l'ensemble des places du Rouachier, la reconstruction de l'îlot Nègre, la réalisation de 20 logements étudiants et l'ouverture de nouveaux commerces donnant sur la Place Morel.



RÉNOVATION URBAINE

Avec le nouveau programme de renouvellement urbain (NPNRU), signé en avril 2020, le centre-ville arbore peu à peu un nouveau visage. Offrir aux Grassois des lieux de vie qualitatifs et attractifs tout en préservant la richesse patrimoniale, telle est l'ambition portée par la Ville de Grasse et ses partenaires co-financeurs (ANRU, Région, Action Logement, Banque des Territoires). Dans ce cadre, l'opération de revalorisation de l'entrée Pontet-La Roque, sous double maîtrise d'ouvrage Régie des Parkings et Ville de Grasse, consistera à améliorer la liaison urbaine partie basse/haute de la Ville (gare/centre historique), et permettra l'aménagement global du site - pacification du boulevard urbain, traitement des accès au centre historique, création et valorisation des espaces publics. Le NPNRU compte également des opérations structurantes de requalification d'îlots dégradés, sous maîtrise d'ouvrage SPL Pays de Grasse Développement, nécessitant des interventions lourdes sur 15 à 20 immeubles du centre ancien, essentiellement vacants, et destinés à terme à du logement familial et étudiants, et un « tiers-lieu ». En complément à cette nouvelle offre, la SPL pilote une opération de revitalisation commerciale portant sur une vingtaine de cellules commerciales (rues Droite/Vieille Boucherie/Place aux Herbes), ainsi que la poursuite du projet urbain Martelly. Une seconde phase de concertation citoyenne sera mise en place dans le cadre du NPNRU afin de réinterroger le programme sur les avancées et les freins à lever, et consistera, à minima sur les 4 prochaines années, en la conduite d'ateliers pour notamment examiner et co-construire la programmation du tiers-lieu et l'animation de la boucle commerciale.

EN BREF

- Signature en juillet 2022 de la convention fonds friches permettant le subventionnement du renouvellement de 7 000m² de friches en contiguïté du centre-ville
- Renforcement de la signalétique directionnelle pour faciliter notamment le déplacement des piétons vers le centre-ville
- Obtention du niveau bronze à la commission Bâtiment Durable Méditerranéen pour le projet Médiathèque Sud présenté par la SPL Grasse Développement
- Mise en place d'un abri poussettes à l'extérieur de la Crèche du Peyrard
- Déploiement en cours de la fibre optique dont le délai a été rallongé par l'ARCEP jusqu'au 31 décembre 2023

CHIFFRES CLÉS

- **55 actions** du programme Action Cœur de Ville sont soit terminées soit en cours de réalisation sur les 68 actions identifiées soit un total de **80%** avec entre 2021 et 2022, un passage de 17 à 31 actions finalisées
- **80 vélos à assistance électrique** « la Bicyclette » disponibles à la location
- **230 000 visiteurs horaires** en 2022 dans les parkings de la Régie du Parking soit +9% par rapport à 2021
- **4 opérateurs de téléphonie mobile** déploient des infrastructures 5G
- **6 zones de WIFI gratuit** dans le centre ancien et bâtiments communaux ouverts au public
- **23 554 logements particuliers éligibles à la fibre optique déployée soit 71%**
- **14 lignes urbaines et 31 lignes scolaires** de transport en commun sur le territoire du Pays de Grasse

À VENIR

- Candidature de la Commune de Grasse à l'appel à manifestation d'intérêt « **Réinventions nos cœurs de Ville** »
- Signature au printemps 2023 de la **convention Action Cœur de Ville 2** pour la période 2023-2026
- Elaboration de nouveaux protocoles d'entretien des locaux pour améliorer la **qualité de l'air et lutter contre les polluants** en s'aidant du guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain diffusé par l'ARS



12

**CONSOMMATION
ET PRODUCTION
DURABLES**



*Établir des modes
de consommation
et de production
durables.*

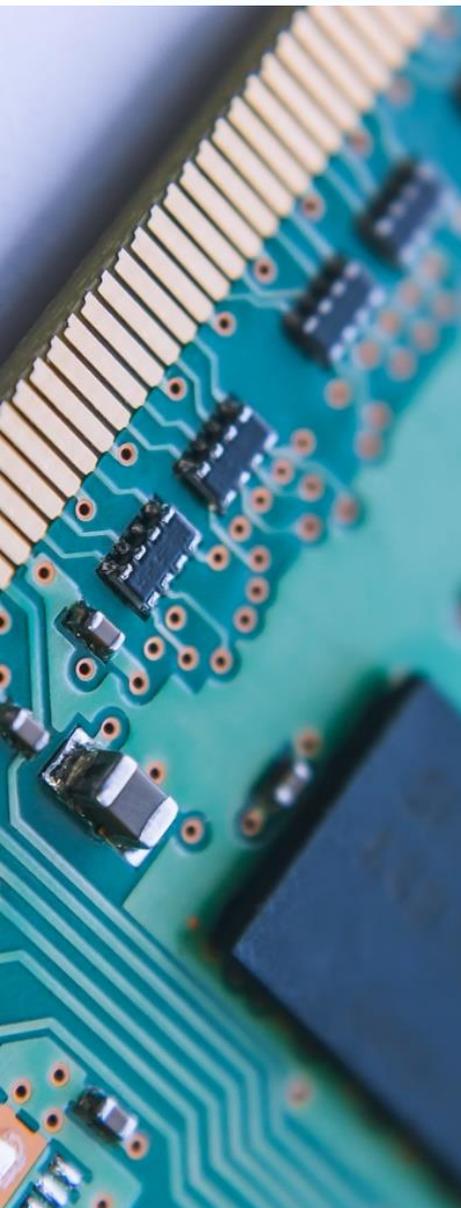
LES ACTIONS

ADOPTION D'UN **SCHEMA DIRECTEUR LUMIERE**

Labellisée ville étoilée en 2021 et signataire de la charte pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes, la municipalité a initié une nouvelle dynamique avec l'adoption du premier Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL). Ce document de référence, adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 29 mars 2022, fixe les grandes orientations en matière d'éclairage urbain pour répondre aux enjeux environnementaux et à l'urgence climatique soulignés encore très récemment par les scientifiques du GIEC. Diminuer les consommations énergétiques, réduire la pollution lumineuse et développer un éclairage juste et raisonné, voici les grands objectifs de la ville de Grasse en matière d'éclairage urbain. Le SDAL se décompose en trois volets distincts : un schéma directeur des éclairages hiérarchise les voies et fixe le niveau d'éclairage, l'ambiance lumineuse et la plage de fonctionnement pour chaque espace public ; un schéma directeur du mobilier d'éclairage détermine la typologie de matériel pour chaque voie ; et un schéma directeur de rénovation programme les interventions et les investissements sur l'éclairage public.

MATERIEL INFORMATIQUE RECYCLÉ

Les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, comme les ordinateurs, contiennent souvent des substances ou composants dangereux pour l'environnement mais présentent aussi un fort potentiel de recyclage des matériaux qui les composent, c'est pourquoi lorsque le Service Informatique ne peut les réparer et réutiliser ils sont déposés dans une des déchèteries gérées par le Syndicat Mixte d'Elimination des Déchets 06. Ce sont 1 278 tonnes de déchets EEE qui sont traités soit une moyenne constante de 7 Kg/hab. Sur Grasse, ce sont plus précisément 262 tonnes qui sont concernées par la valorisation matière (75%), le stockage sur sites spécialisés (13%) et par la valorisation énergétique (12%).





ACHAT PUBLIC RESPONSABLE

L'achat public joue un rôle fondamental pour accompagner les transitions écologiques et sociales et améliorer l'efficacité de la dépense publique. Cela se traduit par l'intégration de clauses environnementales dans les cahiers des charges, la demande de produits labellisés et la création de groupements de commande afin d'optimiser les achats. Plus concrètement, pour l'achat de produits d'entretien, de fournitures de bureau, de papier, de vêtements et de mobilier de bureau, il a été demandé que le processus de fabrication de ces produits ou de ces services ait un impact réduit sur l'environnement. Ainsi, les titulaires de ces marchés sont inscrits dans des démarches de responsabilité sociale et environnementale, les produits proposés sont éco-certifiés et normés et des mesures sont prises pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

CONSOMMER LOCAL

Depuis maintenant 7 ans, le service Foires et Marchés accueille les exposants lors des Matinales qui prennent place sur l'esplanade du Cours Honoré Cresp tous les mercredis matin, de 8h à 13h. Un atelier anti-gaspillage a été proposé pour l'anniversaire de cet événement aux visiteurs accompagné d'une dégustation ainsi qu'une distribution de sacs type cabas. Des pochettes en papier pour emballer les fruits et les légumes ont remplacé les sacs en plastique.

EN BREF

- Utilisation d'eau brute, non traitée, pour arroser les plantes et pour nettoyer les rues
- Animation réalisée par l'association Trashbuster dans la crèche du Peyrard visant à militer contre la surconsommation
- Elaboration d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) par la CAPG en partenariat avec les autres territoires de Cap'Azur afin de limiter la production d'ordures ménagères et de valoriser les déchets recyclables
- Déploiement de disques durs SSD permettant d'améliorer les performances des ordinateurs et d'allonger leur durée de vie
- Expérimentation d'un parapheur électronique au sein de la Direction Générale des Services Techniques afin de mettre fin au papier

CHIFFRES CLÉS

- **1 818 élèves grassois** sensibilisés aux thématiques du développement durable
- **372** colis alimentaires ou chèques alimentaires ont été remis par le CCAS
- **288 adhérents** de la Ludothèque dont 83 hors-communes, **3 784 jeux empruntés**, **7 893** entrées comptabilisées
- **200€/an : montant du Forfait Mobilités Durables** pour les 3 agents communaux venant au travail à vélo ou en covoiturage
- **Jusqu'à 100% des frais d'abonnement** aux transports en commun pour se rendre au travail pour les 14 agents municipaux bénéficiaires
- **3 composteurs** présents sur la plateforme de compostage partagée du Plan utilisée par 25 familles volontaires
- **80% des produits commandés (papier toilette, essuie-mains)** par la vie scolaire sont fabriqués à partir de ouate recyclée par des fabricants ayant une responsabilité sociale des entreprises globale engagée et certifiée

À VENIR

- Réalisation d'une étude par le CEN PACA sur tout le territoire de la CAPG afin de pouvoir installer 40 **nichoires à oiseaux** et ainsi permettre d'étendre la préservation de la biodiversité
- Installation d'un **dorloteur d'abeilles sauvages** sur le jardin partagé du Bon Marché.
- Accélération du déploiement du **compostage individuel et collectif** dont un site de compostage partagé aux Bois de Grasse
- Labellisation Climat Air Energie de la CAPG dans le cadre du programme **Territoire Engagé Transition Ecologique**
- **Réduction du nombre de pages** de la revue municipale à 40 pages à partir de janvier 2023
- **Acquisition de tablettes numériques** pour lire les partitions de musique



13

**MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES**



*Prendre d'urgence
des mesures pour
lutter contre les
changements
climatiques et leurs
répercussions.*



LES ACTIONS

TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Grasse s'est vue décerner le diplôme de « territoire engagé pour la nature » grâce à son plan d'actions réaliste et aux opérations concrètes déjà réalisées ou en cours. Le programme « Territoires engagés pour la nature » a pour but de faire émerger, reconnaître, développer et valoriser des plans d'actions qui visent à respecter et développer la biodiversité. Grasse fait partie des 390 territoires engagés pour la nature de France. Elle bénéficie donc à présent d'un accompagnement par des experts en biodiversité, d'un accès facilité à des financements existants et d'une visibilité à l'échelle nationale et internationale dans le cadre d'une communication sur l'initiative « Engagés pour la nature ». Elle se doit d'intégrer la biodiversité à l'ensemble de ses politiques publiques et de sensibiliser ses citoyens et acteurs locaux.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

L'opération une naissance, un arbre a vu le jour à la fin du mois de novembre 2022 avec la création d'une micro-forêt dans la cité. Cette initiative vise à planter un arbre pour chaque enfant grassois né au cours de l'année écoulée, soit 575 nouveaux-nés. La création de cette micro-forêt en ville est implantée au niveau du chemin des Castors, en bordure de la pénétrante Grasse-Cannes. Le Département des Alpes-Maritimes, propriétaire de cette parcelle de 2 500 m², met gracieusement à la disposition de la mairie cet espace pour une durée de 15 ans. Désireux d'accompagner la commune, le groupe Véolia, titulaire du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, a missionné l'entreprise Reforest'Action, spécialiste de la forêt afin de décliner ce projet. Cette contribution financière s'inscrit dans le cadre de la démarche environnementale portée par Véolia qui s'articule également autour de la compensation volontaire des émissions de gaz à effet de serre qui n'ont pas pu être évitées. Les arbres ont été sélectionnés auprès de la pépinière des Aspres. Les sujets sélectionnés par Reforest'Action sont des essences locales et rustiques avec de faibles besoins en eau. Leur enracinement sera facilité par la période de plantation : les plants auront plus de 6 mois d'adaptation avant de traverser les chaleurs de l'été.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, en collaboration avec les Communautés d'agglomération de Sophia Antipolis et de Cannes Pays de Lérins, est en cours d'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial. Un état des lieux territorial portant sur les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergie renouvelable, la qualité de l'air, la séquestration carbone et le changement climatique a été dressé et présenté à toutes les parties prenantes en avril 2022. A partir de ce diagnostic et du travail des comités techniques, un programme d'action ambitieux sur le climat, l'air et l'énergie a été identifié. L'approbation de ce plan d'action est prévue en 2023.

EN BREF

- Mise à jour du Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Organisation d'un « Escape Game inond'agir » dans 4 classes de l'école élémentaire Saint Jacques permettant de sensibiliser les élèves sur le risque inondation, adopter les bons gestes en cas de catastrophes naturelles
- Participation du service planification urbaine à un travail collaboratif avec l'ADEME et l'université de Nice sur la résilience urbaine ou l'adaptation de la planification au changement climatique
- Exercice national journée « tous résilients face au risque » ayant pour thématique « l'activation du poste de commandement communal »

CHIFFRES CLÉS

- **+1,8°C de température moyenne** sur les Alpes-Maritimes depuis 1960 (+0,3°C / décennies)
- **297 ktCO2/an soit 3tCO2/hab.an** émis par le territoire du Pays de Grasse
- **120 chênes pubescents, 50 érables à feuilles d'obier, 50 charmes houblon, 50 frênes à fleurs, 40 chênes lièges et des oliviers, des chênes verts et des cades** sont plantés dans la micro-forêt
- **21 enfants de CM1** de l'école Saint-Antoine ont participé à la plantation de la micro-forêt
- **30 actions** ont été réalisées dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique sur un périmètre de 53 communes
- **56 bornes de recharge Wiiiiz** pour véhicules électriques sur le territoire du Pays de Grasse
- **4 classes de CM2 ont suivi la parcours « risque majeur inondation »** soit 107 élèves sensibilisés
- **13 classes grassoises inscrites dans le parcours « Watty à l'école »** soit 322 élèves sensibilisés sur les thématiques économies d'énergie et d'eau
- **1 caméra filme le cours d'eau de la Mourachonne** afin de prévenir la population en cas d'inondation

À VENIR

- Restitution au printemps 2023 des travaux de la « Fabrique Prospective », démarche d'innovation sociale, pilotée par l'ANCT sur « La nature comme levier de développement durable sur le quartier grand centre de Grasse »
- **Mise en compatibilité** du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Grasse avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Ouest 06 en vigueur et ajustement règlementaire
- Projet de **plantation d'arbres**, d'arbustes et de plantes grimpantes et de traitement naturel des voiries (réemploi des matériaux naturels du site) lors de l'étude du futur marché aménagement paysager par le SIEF



14
VIE
AQUATIQUE

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.



LES ACTIONS

INVENTAIRES FAUNE ET FLORE AQUATIQUES

La commune de Grasse s'est inscrite dans une démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Un ABC consiste en une étude approfondie des milieux et des espèces présentes sur la commune. Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est un véritable outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion. En 2022, en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse et avec l'aide des naturalistes de la Ligue pour les Oiseaux et du Conservatoire des Espaces Naturels, des inventaires herpétofaune, mammifère et avifaune liés aux milieux aquatiques ont été réalisés. 4 passages de terrain ont été programmés entre avril et octobre. Plus de 293 données ont été recensées et 29 espèces contactées comme la tarente de Maurétanie, le péloidyte ponctué, le lézard à deux raies, la couleuvre vipérine, le chevreuil européen, le pinson des arbres ou encore l'épervier.

SENSIBILISATION AU RESPECT DES ENVIRONNEMENTS AQUATIQUES

Lors de l'été 2022, une sortie masque-tuba avec deux groupes de 7 jeunes grassois issus des quartiers Politique de la Ville a été organisée. Cette animation a eu pour objectifs de faire découvrir le patrimoine naturel local marin et d'apprendre les fondamentaux de la plongée sous-marine en snorkeling. De plus, cela a permis de faire comprendre l'ampleur et l'impact des déchets jetés qui se retrouvent en mer et de passer un moment agréable. Cette animation s'est inscrite dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances.



EN BREF

- Sensibilisation des exposants présents sur les marchés de la ville de Grasse à la pollution engendrée par les sacs plastiques
- Mise en place de plantes aquatiques dans le bassin du jardin des Plantes
- Utilisation de produits d'entretien écologiques dans les locaux communaux et du CCAS
- Utilisation de produits écologiques et biologiques pour le nettoyage des rues
- Intégration d'une trame bleue dans le Plan Local d'Urbanisme afin de préserver voire restaurer les continuités écologiques

CHIFFRES CLÉS

- 4 classes grassoises ont suivi le parcours « école de l'eau et de la biodiversité » animé par l'association Méditerranée 2000
- 1 écailler présent au marché de Saint-Jacques tous les samedis matin

MALLETTE ZONES HUMIDES

9 classes grassoises ont bénéficié de la mallette pédagogique « zones humides » et d'une intervention en classe par une animatrice environnement du CEN PACA pour répondre aux questions du film « découverte des zones humides », soit 244 élèves sensibilisés. Cet outil est mis à disposition pour un trimestre par la Direction développement durable et cadre de vie de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse.



15
VIE
TERRESTRE

*Préserver
et restaurer
les écosystèmes
terrestres.*



LES ACTIONS

LE PRINTEMPS DE LA GRAINOTHÈQUE

Pour fêter le réveil de la nature, la Villa Saint-Hilaire a ouvert les portes de sa grainothèque en mars 2022 pour une journée de découvertes et de rencontres. La grainothèque permet aux adhérents du réseau Bibliothèque & Médiathèques de Grasse de retirer gratuitement des semences diversifiées parmi une collection collaborative. De nombreux livres, magazines et DVD sont également disponibles pour accompagner la culture des jeunes pousses. Ainsi, il est possible de produire et de récolter ses propres graines et d'alimenter la grainothèque en retour. Ce service gratuit, basé sur l'échange de savoir-faire, permet de partager et reproduire des variétés anciennes ou méconnues, adaptées au territoire. Il offre une belle occasion d'adopter une démarche participative pour la préservation de l'environnement en favorisant la biodiversité.

OPÉRATION SAUVETAGE DE POULES

Avec l'association Terre de Soleil, la ville de Grasse lance une opération d'envergure pour voler au secours de poules pondeuses. Basée à Saint-Cézaire-sur-Siagne, l'association Terre de Soleil œuvre depuis 2013 pour la cause animale. Le refuge accueille plus de 150 animaux de ferme récupérés auprès de particuliers, de laboratoires ou d'élevages divers. Pour la Municipalité, sensibiliser les Grassois à la protection animale est primordial. Les Grassois peuvent adopter entre 2 et 10 poules. 200 poules ont été réservées, et confiées à leurs nouvelles familles en mai et juin 2022. Terre de Soleil contactera un élevage intensif et proposera le rachat des poules pondeuses réformées au prix de l'abattoir. En plus des œufs frais et des déchets alimentaires qu'elles consomment, elles font la joie des enfants avec un réel atout écologique et pédagogique. Une belle action en faveur du bien-être animal et de l'environnement.



EN BREF

- Rappel à l'ordre des commerçants dont les enseignes lumineuses restaient allumées après 1h du matin
- Transformation des places autour de la Médiathèque Charles Nègres avec l'ajout d'espaces verts et de jardins de senteur
- Poursuite de l'éco-pâturage dans les espaces verts sur la commune
- Replantations d'arbres d'alignement en ville et certaines cours d'écoles
- Campagne d'aide aux animaux en détresse sur la voie publique par la Police Municipale en collaboration avec la fourrière animale « Refuge de l'Espoir »
- Organisation d'un soirée « Nocturne du Pays de Grasse » permettant de sensibiliser le public à la pollution lumineuse
- Organisation d'une sensibilisation sur la préservation des hirondelles dans le bâti par l'association PACA pour Demain.

CHIFFRES CLÉS

- **24 classes dans 3 écoles grassoises** (Gambetta, Saint-Jacques et Rose de mai) sensibilisées sur la thématique de l'apiculture avec une ruche pédagogique interactive « In Ruche »
- **10 agents** de la CAPG ont participé à la formation sur « l'accueil de la biodiversité chez soi »
- **4 équipements** de lutte contre les moustiques-tigre installés dans les crèches
- **4 campagnes préventives** de dératisation, 2 de désinsectisation, 4 de démoustication larvicide, 3 campagnes de dépiégeonnisation et 16 interventions pour détruire les nids de frelons asiatiques sur le domaine public
- Une **cinquantaine de chats errants** ont été capturés et stérilisés dans le cadre d'un partenariat financier entre la ville de Grasse et la Fondation 30 Millions d'amis
- **24 interventions** pour faire respecter les obligations légales de débroussaillage sur des terrains privés

À VENIR

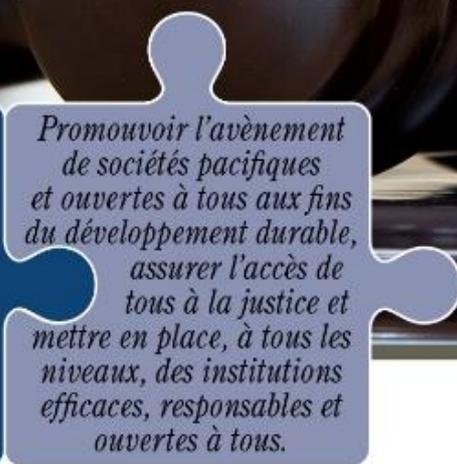
- Création d'un **jardin en ville** sur l'actuel parking aérien de la gare SNCF permettant d'offrir aux habitants et aux usagers un espace de nature apaisé et d'améliorer la gestion des eaux de ruissellement en cas de forte pluie
- Poursuivre la **plantation d'arbres** dans les établissements scolaires avec en 2023, 4 arbres fruitiers dans la cour de l'école élémentaire Gambetta
- Plantation de **571 nouveaux plants** (428 Cèdres de l'Atlas et 134 Chênes chevelus) afin de régénérer la forêt communale de Grasse grâce à la participation de la Région Sud, la société XYLEO et la ville de Grasse

REFUGE LPO

En collaboration avec la LPO, la Direction développement durable et cadre de vie de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse (CAPG) a mis en place aux alentours de son siège, situé 57 avenue Pierre Séward, et sur le jardin Roure, 9 nichoirs à oiseaux (rouges-gorges, mésanges, troglodytes, chouettes...), un nichoir à chauve-souris, un nichoir à écureuils, un nichoir à abeilles et un hôtel à insectes. Un inventaire de la faune présente sur site ou potentiellement sujette à y nicher a été réalisé en amont afin d'identifier les nichoirs devant être installés. Ces aménagements ont permis à ces espaces d'être reconnus refuges Ligue Pour les Oiseaux (LPO). La CAPG s'engage à préserver la faune et la flore selon les principes de la charte des refuges et des 15 gestes favorables à la biodiversité qui découlent de cette charte.

SENSIBILISATION DE LA PETITE ENFANCE

La crèche du Peyrard est un site propice à sensibiliser les familles et les enfants au sujet de la biodiversité avec un grand espace extérieur entouré de verdure. Sur ce thème, des ateliers ont été proposés aux enfants : des imagiers, des bacs sensoriels, différentes activités avec du matériel de récupération, des spectacles sur les animaux en voie de disparition et sur la nature, la création d'une fresque écoresponsable, l'utilisation d'un compost, l'entretien d'un potager, etc.



LES ACTIONS

MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUES

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, la ville de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse ont souhaité poursuivre le développement des pratiques de mutualisation pour obtenir plus d'efficacité, d'optimisation et de qualité du service public et ce, dans un esprit de solidarité, de collaboration et de volontariat. Cette réorganisation se traduit par la création d'un service commun des services techniques à compter du 1^{er} janvier 2023, intégrant une partie de la direction bâtiments, de la direction voirie-réseaux, de la direction études et grands projets, et la création d'un service commun opérationnel constitué du service parc automobile et du service des espaces verts. Le service commun est composé de 58 agents, dont 45 agents de la ville de Grasse et 13 agents de la CAPG. 44 agents de la ville de Grasse ont été ainsi transférés à la CAPG et 1 agent de la Mairie a été mis à disposition de la CAPG. Cette réorganisation a reçu un avis favorable et à l'unanimité de tous les représentants syndicaux des comités techniques de la ville de Grasse et de la CAPG.

LUTTE CONTRE LES DEPÔTS SAUVAGES

La Commune de Grasse, face au constat du nombre important et en augmentation d'infractions à la réglementation en matière de gestion et de traitement des déchets, a décidé d'agir de façon efficace afin de lutter contre les « dépôts sauvages ». Pour ce faire, il a été mis en place un système d'amende administrative, dans le respect du pouvoir de police spéciale du Maire en matière de lutte contre les dépôts sauvages de déchets. Celle-ci vise à la fois à sanctionner les personnes ne respectant pas la réglementation et à rembourser les frais d'intervention et d'enlèvement de ces déchets par les services de la Commune de Grasse et de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse. Depuis la mise en place de ce dispositif en septembre 2021, et avec l'installation de 18 appareils photographiques à déclenchement automatique (23 de prévus en 2023) sur des sites susceptibles de faire l'objet d'un dépôt sauvage, le nombre de procédures en matière de dépôt illégal d'encombrants a largement augmenté, passant de 77 cas en 2018 à 244 en 2021.



EN BREF

- Dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes adopté en conseil municipal et entré en vigueur depuis le 1er octobre 2022 au sein de la mairie de Grasse
- Organisation d'une soirée-débat sur le thème de la justice face aux défis de la lutte contre le terrorisme par le tribunal judiciaire de Grasse
- Lancement d'un télé service gratuit permettant de réaliser toutes les démarches d'urbanisme depuis chez soi sous forme numérique à destination des 23 communes membres de la CAPG
- Formation des hôtesse d'accueil de l'Hôtel de Ville avec le Service Etat Civil pour maîtriser les différentes procédures
- Mise à disposition d'un outil de gestion en ligne des démarches administratives liées aux familles appelé « Portail Famille »
- Organisation d'une opération contrôle d'identité par 20 agents de la police dans le centre historique
- Poursuite de l'optimisation des bases fiscales génératrices de revenus afin d'orienter les ressources dégagées vers de l'investissement et de baisser les charges de fonctionnement

CHIFFRES CLÉS

- **82,7 millions d'euros d'encours de dette** soit 4,9 millions de moins qu'en 2021
- **Réduction de la dette de plus de 18%** en 7 exercices budgétaires
- **228 procès-verbaux** dressés par la brigade environnement et **124 amendes administratives** soit près de 2 fois plus qu'en 2020
- **16 288 prises de rendez-vous** pour les demandes de cartes d'identité et passeports : **61%** des rendez-vous ont été pris par téléphone et **39%** en ligne
- **18 appareils photo** mis à disposition par la CAPG afin de surveiller les emplacements sujets aux dépôts sauvages et verbaliser systématiquement des contrevenants
- **0% d'augmentation** des taux d'imposition communaux
- **32% des administrés** répondent par internet à la campagne de recensement
- **200 caméras de vidéosurveillance**
- **1 190€ de recettes** grâce à la vente d'objets et de meubles inutilisés
- **150 000 Kiosques** distribués à travers la ville et le Pays de Grasse
- **1 100 demandes** via le formulaire contact et **92 500 visites** sur le site internet de la ville
- **76 enquêtes effectuées** concernant des dépôts sauvages de déchets par le Service Communal d'Hygiène et de Santé

À VENIR

- Publication des **documents d'urbanisme** sur le portail national dédié à partir du 1er janvier 2023

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La Mairie de Grasse propose un dispositif spécifique pour les nouveaux arrivants en vue de les aider dans leurs démarches d'installation, de leur faire découvrir la ville et de les accueillir lors d'une réception.

ACTION PROX'RAID AVENTURE

En mars 2022, les policiers bénévoles de l'association Raid Aventure Organisation ont organisé des moments privilégiés d'échanges avec les jeunes à travers une journée sportive et citoyenne sur le Cours Honoré Cresp. L'occasion pour les deux parties de dialoguer ensemble et d'apprendre à mieux se connaître et de répondre aux interrogations réciproques, et ainsi lever les malentendus. De nombreux stands ont été proposés par les membres de l'association, la Police Nationale, la Police Municipale et le SDIS 06 : au programme tir laser, boxe, mur d'escalade de 8m, football, rugby, secourisme, explications des gestes de palpation et menottage, informations sur les métiers de la police, etc. Ces animations permettent de développer une réflexion sur les problématiques telles que les violences scolaires, les dangers d'internet et le harcèlement de rue.



17

**PARTENARIATS
POUR LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS**



*Renforcer les moyens
de mettre en œuvre
le Partenariat
mondial pour
le développement
et le revitaliser.*



LES ACTIONS

PARTENARIATS AVEC LES INSTITUTIONS MUSICALES

Le Conservatoire de Musique compte de nombreux partenaires. La collaboration avec les institutions musicales telles que le Printemps des Arts de Monte-Carlo (concerts et master class), l'Orchestre National de Cannes avec l'opération Sympho New et la présence des élèves aux répétitions et master class permet une réelle mise en situation professionnelle. De même, un solide partenariat avec les Conservatoires d'Antibes, de Cannes et de Saint-Raphaël permet l'organisation de nombreux projets musicaux communs. Enfin, les classes d'instruments et de chant ont la chance de participer à divers événements nationaux et internationaux aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne, en Pologne, etc.

MISE À DISPOSITION DES ACTES

A compter du 1^{er} juillet 2022, les actes sont mis à la disposition du public sous forme électronique sur le site internet de la collectivité territoriale ou du groupement dans leur intégralité, sous un format non modifiable et dans des conditions propres à en assurer la conservation, à garantir l'intégrité et à en effectuer le téléchargement. L'ordonnance N°2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret N°2021-1311 pris pour son application poursuivent deux finalités : harmoniser les instruments d'information du public et de conservation des actes locaux et faire de la dématérialisation le mode de publicité de droit commun.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Au niveau institutionnel, la Commune de Grasse et la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse peuvent compter sur le soutien de partenaires comme la CCI, la CMA, la chambre d'agriculture, l'État, le Département des Alpes-Maritimes, la Région Sud PACA, le Club des Entrepreneurs, le syndicat PRODAROM, Initiative Terres d'Azur Pole Emploi, l'Agence de l'Eau, la Banque des Territoires mais aussi toutes les associations soutenues pour accompagner les politiques publiques du territoire. Ces partenariats sont importants car ils sont tous à leur niveau, constitutifs de la concrétisation de projets, de chantiers menés au bénéfice de l'attractivité, de l'aménagement de notre territoire et de l'épanouissement et du bien-vivre en Pays de Grasse.

EN BREF

- Organisation des élections professionnelles qui ont permis d'élire les représentants du personnel aux différentes instances de dialogue social
- Réculte de fonds au profit des enfants hospitalisés au Centre Hospitalier de Grasse par les centres aérés de la ville et l'association Source d'Espoir
- Co-construction du plan de relance économique et touristique de la Côte d'Azur par l'Office de Tourisme et le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur
- Fonctionnement en mode collaboratif et partenarial entre les dispositifs Atelier Santé Ville et Conseil Local de Santé Mentale
- Organisation de la semaine de Francophonie sur le thème de la Belgique

CHIFFRES CLÉS

- **3 réseaux** de formation, de convivialité, et de travail animés par l'Office de Tourisme
- **400 jeunes grassois**, âgés de 16 à 24 ans, ont été soutenus dans leurs aspirations grâce au dispositif cité rêves mis en place par la municipalité depuis maintenant 15 ans
- **70,03%** de participation au 1^{er} tour des élections présidentielles et **69%** au 2^{ème} tour
- **39,45 %** de participation au 1^{er} tour des élections législatives et **39,03 %** au 2^{ème} tour
- **221 délibérations** présentées lors des conseils municipaux
- **28 élèves de CM2 ont été élus** au Conseil Municipal des Jeunes pour les rendre acteurs de la Commune
- **315 enfants ont reçu leur passeport du civisme**

À VENIR

- Mise en place d'un **partenariat avec la Protection Civile** pour la gestion du centre d'accueil des impliqués dans la salle Omnisports dans le cadre de la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde



18
CULTURE

Favoriser l'accès de tous à la culture et transmettre aux générations futures un patrimoine matériel ou immatériel



LES ACTIONS

OUVERTURE DE LA MÉDIATHEQUE CHARLES NÈGRE

Infrastructure culturelle centrale mise en œuvre par la municipalité dans le cadre du plan de rénovation urbaine, la médiathèque Charles Nègre a ouvert ses portes au public les 10 et 11 décembre 2022. Cet équipement d'envergure est un véritable pôle d'attractivité où se côtoient numérique, art, savoirs, littérature, musique et cinéma. aux lignes audacieuses surprend par sa surface imposante et son architecture résolument moderne. Dédiée au monde de l'image et rendant hommage à l'artiste grassois éponyme, la médiathèque Charles Nègre s'articule autour de 7 étages, dont 5 ouverts au public, et propose des espaces thématiques donnant un accès libre à divers médias. Le 23 septembre 2022, la médiathèque a d'ailleurs reçu le prix Équipement du Concours d'Architecture Contemporaine ArchiCOTE 2022. Lieu de croisements et d'échanges, la médiathèque Charles Nègre est tout à la fois un centre de culture et d'apprentissage, un espace de loisirs, d'expérimentation et de co-construction. Placée au cœur de la politique culturelle du territoire, son activité s'inscrit dans le cadre du dispositif national « 100% EAC » développé à l'échelle du Pays de Grasse et constitue une ressource formidable dans la définition des parcours d'éducation artistique et culturelle établis à destination des scolaires, de la maternelle au lycée.

PUPITRES D'INTERPRÉTATION DU PATRIMOINE

L'installation de 10 pupitres d'interprétation du patrimoine s'inscrit dans le cadre de la valorisation du patrimoine paysager, urbain et architectural mis en exergue par le label Ville d'art et d'histoire. Chaque lieu sélectionné dans « Parcourir Grasse » distille des informations en français et en anglais, illustrées par des documents d'archives parfois inédits. Chaque lieu s'oriente vers une thématique : l'archéologie pour la place Morel, les moulins au cœur de l'îlot des Moulinets ou encore les usines à parfums sur la place du 24 août. Sur chaque pupitre, un plan permet à chacun de se rendre ensuite sur les autres sites tandis qu'un QR Code renvoie au programme des visites guidées proposées par le service Ville d'art et d'histoire.



POLITIQUE ACTIVE DE LA CULTURE

Une Direction des affaires culturelles a été créée au sein de la ville de Grasse afin de catalyser toutes les énergies dans une démarche collective, politique, qui fédère partenaires culturels, institutions, établissements scolaires, artistes, etc. dans une volonté de mettre la culture et l'art au cœur de la cité et d'en favoriser l'accès à tous. La nouvelle Directrice a pour mission de mettre en place, en concertation avec les structures culturelles, les Élus et la Direction Générale, une politique globale de la culture pour la ville, sur une large palette d'activités (arts, spectacle vivant, musique, etc.). De fait, elle pilote et coordonne le maillage d'infrastructures culturelles de la ville : les Archives, les Bibliothèques & Médiathèque, le Conservatoire, le Service Ville d'Art et d'Histoire, le Cinéma le Studio, le Musée d'Art et d'Histoire de Provence, la Villa-Musée Jean Honoré Fragonard et l'ECA 500.

EN BREF

- Dépôt de la marque « Sieste Parfumée » à l'INPI par la ville de Grasse
- Peinture d'une fresque en trompe l'œil sur un pignon d'un immeuble au 4 Cours Honoré Cresp reprenant les caractéristiques de la capitale du parfum, avec son relief, ses murs de soutènement étayés d'arcades en pierre
- Retour du Corso lors de la fête du Jasmin après deux années d'absence
- Obtention du prix départemental des Rubans du Patrimoine pour la restauration du Pigeonnier remarquable et des aménagements paysagers du jardin Roure
- Rénovation de l'Eglise Saint-Hélène
- Formation proposée aux agents communaux sur le patrimoine bâti afin de sensibiliser à la protection et à la mise en valeur du patrimoine

CHIFFRES CLÉS

- **31 façades ont été traitées en centre-ville en 2022** dans le cadre de l'Opération Façades
- **Plus de 210 000 pages** de textes et d'images racontant l'histoire de Grasse et du Pays Grassois accessibles sur le site de la bibliothèque numérique
- **70 000 documents disponibles** (livres, bandes dessinées, DVD, CD, vinyles, jeux vidéo) à la médiathèque Charles Nègre
- **450 œuvres disponibles** à l'artothèque
- **522 personnes** ont assisté aux nocturnes organisées par le Musée d'Art et d'Histoire de Provence
- **240 personnes** accueillies lors des 4 représentations des Promeneurs du Temps
- **4 concerts de musique de chambre** donnés dans la Chapelle de la Visitation.
- **1521 actions d'Education Artistique Culturelle et Sensorielle** ont été menées sur l'ensemble des musées, grâce au soutien de la DRAC PACA., du Rectorat et la DAAC de Nice, de la Direction Culture de la CAPG
- **166 976 visiteurs** ont été accueillis dans les musées de la CAPG
- **515 élèves** inscrits au Conservatoire de Musique
- **296 personnes** présentes lors de la fête du cinéma et d'animation jeune public en Pays de Grasse

À VENIR

- **Concours de percussions** à l'Espace Culturel Altitude 500
- Lancement de **l'étude scénographique** du futur Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine par la validation du projet scientifique du futur lieu et le recrutement d'un scénographe expérimenté